

27 mai 2009

Proposition du Conseil administratif du 27 mai 2009 en vue du boucllement de crédit relatif au réaménagement du vestiaire du personnel, à la réfection des installations sanitaires et de ventilation, ainsi qu'à la création de 218 armoires séchantes, situé rue François-Dussaud 10, parcelle N° 3297, feuille N° 24, section Genève-Plainpalais, et de l'ouverture d'un crédit de 110 843 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Préambule

Cette proposition a pour but de présenter à votre Conseil le décompte final du crédit de construction relatif au réaménagement du vestiaire du personnel, à la réfection des installations sanitaires et de ventilation, ainsi qu'à la création de 218 armoires séchantes.

Historique de l'opération

L'autorisation de construire a été accordée le 5 janvier 2007.

Le 7 février 2007, la proposition PR-541 a été présentée au Conseil administratif pour un crédit de 1 067 000 francs. Ce crédit a été voté par le Conseil municipal le 5 juin 2007.

Les travaux ont débuté en mai 2008 et se sont terminés à la mi-octobre 2008. Les utilisateurs ont réintégré leurs locaux dans les délais.

Explication du dépassement

Lors de l'étude des coûts, il n'a pas été possible d'effectuer tous les sondages nécessaires, les locaux étant en activité.

La présente demande reprend point après point et en détail les divers postes ayant abouti aux présents montants. Ces postes se présentent dans l'ordre suivant:

1. Désamiantage

L'expertise a révélé que la colle de carrelage contenait de l'amiante. Les surcoûts engendrés par le désamiantage se présentent comme suit:

Travaux spécialisés de désamiantage	40 892 HT
Travaux de maçonnerie complémentaire (crépi)	13 300 HT
Location tente provisoire prolongée d'un mois	4 749 HT
Location remorque W.-C. prolongée d'un mois	2 000 HT
Moins-value sur le piquage du carrelage	<u>– 9 500 HT</u>
Total	51 441 HT

2. Superstructure en toiture

Lors de la demande de crédit, le type et la dimension du monobloc à placer en toiture n'étaient pas connus. Pour permettre la pose du monobloc en toiture, une surélévation de la superstructure a été nécessaire. Le coût de cette intervention s'est élevé à 17 819 francs HT.

3. Reprise des canalisations

Après démontage des équipements sanitaires, les canalisations existantes se sont avérées hors d'état et ont dû être reprises dans leur ensemble. Ces travaux ont impliqué un piquage de la dalle, des travaux sanitaires et de carrelage supplémentaires pour un montant de 55 898 francs HT.

Récapitulation:

1. Désamiantage	51 441 HT
2. Superstructure en toiture	17 819 HT
3. Reprise des canalisations	55 898 HT

Le total des travaux supplémentaires non prévus initialement est de 125 158 HT
soit une somme de 134 670 TTC

Seule une partie de ces travaux supplémentaires
a pu être absorbée par la réserve pour divers et imprévus;
il en résulte un dépassement final de 110 843 TTC

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté suivant:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Le Conseil municipal prend acte des explications et des chiffres relatifs au bouclement du crédit de 1 067 000 francs de la proposition PR-541.

Art. 2. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit complémentaire de 110 843 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires pour les travaux relatifs au réaménagement du vestiaire du personnel, à la réfection des installations sanitaires et de ventilation, ainsi qu'à la création de 218 armoires séchantes, situé rue François-Dussaud 10, parcelle N° 3297, feuille N° 24, section Genève-Plainpalais,

Art. 3. – Les annuités d'amortissement du crédit initial seront modifiées, dès le budget de fonctionnement 2009, en fonction des crédits supplémentaires mentionnés à l'article 2.

Annexe: tableau détail des dépenses

PR 541 - Gestion du Cr dit - Vestiaires Voirie
1250311101
autorisation N  APAT 4414-5

N�	Designation	COMMANDE	FACTURE			
		Entreprise	D�signation	HT	rabais	TTC
1	Vestiaire de la Voirie					
1.1	R�am�nement					
B-Z	Travaux suppl�mentaires					
	Remorque WC	ADOC	1000/I5	2'000.00		2'152.00
	Tente	Constructions tubulaires	6120/I.25	4'896.00	3.00%	5'110.05
	D�samiantage	Anconser	Moins-value 9'500.- HT	31'392.19		33'778.00
	Surcharge cr�pis	CMP	40892.2	14'000.00	5.00%	14'310.80
D�samiantage						
				51'441.31		55'350.85
	Echafaudages	Constructions tubulaires		3'740.00		4'024.24
	Ma�onnerie	CMP		14'820.00	5.00%	15'149.00
Superstructure						
				17'819.00		19'173.24
	Carrelage	Bagattini	Zone lavabos	9'557.51	3.00%	10'283.88
	Sanitaires	Tapernoux	Raccord douches	15'843.65	5.00%	16'140.00
	Ma�onnerie	CMP		32'990.00	5.00%	33'722.38
Canalisations						
				55'898.01		60'146.26
				125'158.32		134'670.35